

LIVRET D'ACCUEIL

IT'S GOOD TO SEE YOU!

*Le Manoir de
Champvert ...*

LES VANS

Bienvenue Chers Vacanciers

" Dans ce livret, vous trouverez la réponse à la plupart des questions que vous ne manquerez pas de vous poser, plusieurs informations pratiques et de nombreux renseignements nécessaires à la réussite de vos vacances.

En choisissant nos hébergements, vous soutenez notre petite entreprise familiale et indépendante, et vous nous aidez à poursuivre cette belle aventure humaine."

Audrey

*Le Manoir de
Champvert ...*

LES VANS

Les adresses utiles



NOUS CONTACTER

Audrey Font : 06.07.53.18.28



URGENCES

Pompiers : 18

Samu : 15

Police / Gendarmerie : 17



OÙ SE FAIRE SOIGNER ?

Centre Hospitalier :

Aubenas ou Alès

Maison médicale :

Léopold Ollier, Place du Quai, Les Vans - 04 75 38 48 48

Infirmière libérale :

Cabinet infirmier Pottier Reynaud Rieu, 1 chemin Champ Vert, Les Vans - 06 58 81 73 64



OÙ TROUVER UNE PHARMACIE ?

Pharmacie De La Clairette, Centre Commercial Carrefour, Les Vans - 04 75 37 21 25

Pharmacie Blanc, Place Léopold Ollier, Les Vans - 04 75 37 21 40

Les adresses utiles



OÙ FAIRE DES COURSES ?

Centre Commercial Carrefour, La Clairette, Les Vans - 04 75 87 87 00

Super U, Impasse le Coussillon, Chambonas- 04 75 37 23 03

Biocoop, Le plots des vompdes haut, Hameau de Vompdes-Haut, Chambonas - 04 75 94 27 22



OÙ FAIRE LE PLEIN DE CARBURANT ?

Centre Commercial Carrefour, La Clairette, Les Vans - 04 75 87 87 00

Station U Impasse le Coussillon, Chambonas- 04 75 37 23 03



OÙ TROUVER UN BUREAU DE POSTE ?

La Rouchevolle 07140 - Les Vans



OÙ TROUVER UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE ?

Crédit agricole - 5 avenue Ferdinand Nadal, Les Vans

Caisse d'Epargne - 53 chemin Champvert, Les Vans

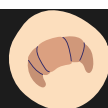
CIC - 19 place Léopold Ollier, Les Vans



OÙ TROUVER UN TABAC-PRESSE ?

Mag Presse - place Léopold Ollier, Les Vans

L'Aventure- place Léopold Ollier, Les Vans



OÙ TROUVER UNE BOULANGERIE ?

La petite boulange - place Henri Thibon, Les Vans

Marché des gourmandises - 14 rue du marché, Les Vans

Alexsandra - place Léopold Ollier, Les Vans

Veillez vous assurer de lire et de bien prendre en compte notre règlement intérieur dès le début de votre séjour. Si quelque chose ne vous semble pas clair, n'hésitez pas à nous en faire part afin de vous apporter des réponses complémentaires.

Cela évitera tout malentendu.

Veillez à maintenir un bon niveau de propreté tout au long de votre séjour, cela facilitera grandement votre départ.

En cas de dommages accidentels (cela peut arriver!), il est indispensable de nous en tenir informés immédiatement.

Nous espérons que vous aurez beaucoup de rires et de joie pendant vos vacances! Cependant, nous vous serions reconnaissants de faire attention et de limiter le bruit par respect pour vos voisins.

Très bonnes vacances !!

*Le Manoir de
Champvert ...*

LES VANS

Règlement intérieur

LE MENAGE

Le ménage n'est pas inclus dans le prix de la location. Une prestation "Ménage de fin de séjour" est obligatoire. Tout manquement sera retenu sur votre caution. Le jour de votre départ, vous devez sortir vos poubelles, vider et nettoyer le réfrigérateur, ainsi que le four, la plaque de cuisson, le micro-ondes, la cafetière etc ... et ranger la cuisine, ainsi que la vaisselle. Si vous louez plusieurs locations, merci de ne pas mélanger la vaisselle.

TRAITEMENT DES DECHETS ET RECYCLAGE

Les poubelles grises doivent être jetées dans les containers (au début de l'allée des Chalets ou sur le parking du haut)
Nous vous remercions de vous conformer aux règles relatives au traitement des déchets et du verre.
Merci de sortir vos poubelles dans les conteneurs au village (au niveau du Carrefour Market)

<p>EN VRAC DANS LE JAUNE MES FLACONNAGES PLASTIQUES, EMBALLAGES MÉTALLIQUES, BRIQUES ALIMENTAIRES</p>	<p>EN VRAC DANS LE BLEU MES PAPIERS, JOURNAUX ET CARTONS</p>	<p>EN VRAC DANS LE VERT C'EST FACILE! TOUS MES BOCAUX, BOUTEILLES EN VERRE</p>	<p>EN SAC DANS LE GRIS MON SAC POUBELLE TOUJOURS BIEN FERMÉ!</p>
			
<p>LE SAVIEZ-VOUS ? Oui aux bouteilles d'huile !</p>	<p>TRUCS ET ASTUCES ! Oui aux cartons de pizza ! Mes gros cartons en déchèterie</p>	<p>BON À SAVOIR ! La vaisselle cassée à la poubelle</p>	<p>À NOTER ! Des sacs limités à 50 litres pour l'apport volontaire</p>

LES ECONOMIES D'ENERGIE ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Nous attachons une grande importance à la préservation de l'environnement.

C'est une notion qui a tendance à être oubliée pendant les vacances ...

Ainsi, nous vous incitons à garder les bonnes habitudes et vous montrer responsables à travers les gestes du quotidien.

Merci de veiller au tri des déchets, d'éteindre les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires, de limiter la climatisation à 23° au minimum et à l'éteindre quand vous n'êtes pas là...

LA SECURITE DE VOS ENFANTS

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance.

Vous êtes entièrement responsables de la sécurité de vos enfants à tout moment.

Règlement intérieur

LES VISITES & LES AMIS

Nous voulons que vous profitiez au maximum de vos vacances et du temps passé chez nous, mais nous devons fixer certaines restrictions. Ainsi la présence de visiteurs ou d'amis sont interdites. Les fêtes et grands rassemblements de toutes sortes sont strictement interdits au sein du logement.

NUISANCES ET VOISINAGE

Veillez à respecter la communauté et veillez à réduire au maximum le niveau de bruit, surtout après la tombée de la nuit. En respectant les personnes et les biens qui vous entourent, vos vacances seront plus agréables. Le silence est de rigueur de 23h00 à 8h00. Nous nous réservons le droit de rappeler à l'ordre tout comportement nuisible ou bruit excessif signalés par les autres occupants de la copropriété.

En cas de litige ou de plainte d'un voisin, il est de votre devoir de nous en informer dans les meilleurs délais.

LES FUMEURS : Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du logement, y compris aux fenêtres. Les locataires peuvent fumer à l'extérieur, à condition de ne pas jeter de mégots de cigarettes sur la voie publique. Soyez responsables.

LES EQUIPEMENTS DE LA LOCATION

Vous trouverez au sein du logement tous les équipements nécessaires pour un séjour confortable.

Veillez les utiliser de manière responsable. La cuisine est équipée d'appareils qui sont en parfait état de fonctionnement et de propreté. Nous vous remercions de nous les restituer dans le même état. Toute réclamation survenant plus de 2 jours après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise. De même, veuillez signaler immédiatement toute casse ou détérioration des appareils électroménagers. Veillez à éteindre les lumières ou tout autre appareil électrique lorsque vous vous absentez.

Dans le cas d'une panne de courant, nous vous remercions de nous contacter immédiatement et de ne pas toucher au tableau électrique.

SECURITE GENERALE DU LOGEMENT

Bien que nous ayons pris les mesures nécessaires pour rendre notre hébergement sûr pour nos locataires, vous avez également un rôle à jouer pour assurer la sécurité de votre séjour. Chaque fois que vous quittez la location, il est de votre responsabilité de vous assurer que toutes les fenêtres et les portes soient fermées et verrouillées pour maintenir la sécurité et prévenir les dégâts causés par la pluie. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou vols d'effets personnels ou d'objets de valeurs. Si vous égarez ou oubliez un objet dans le logement, veuillez nous le faire savoir afin que nous puissions éventuellement le rechercher lors du changement de locataire et du nettoyage.

GESTION DES DEGATS ET DE LA CASSE

Bien que nous sachions que nos locataires ne casseront rien intentionnellement dans la location de vacances, nous comprenons que des accidents peuvent parfois se produire. Merci de signaler tout dommage accidentel ou toute casse en temps utile, et ce, obligatoirement avant votre départ. En cas de casse, et si et seulement si vous nous avez fait part de ce dégât, et si le montant des réparations/remplacements est inférieur au montant de votre dépôt de garantie, et uniquement avec notre accord préalable, 2 options s'offrent à vous :

- le remplacement de l'objet / matériel le plus fidèlement possible à celui mis à votre disposition au sein du logement
- montant déduit de la caution versée avant votre séjour.

Si les frais de réparation dûs aux dégâts / dommages / casses / dégradations dépassent le montant de votre dépôt de garantie, le complément vous sera exigé.

Renseignements touristiques



Office de tourisme Cévennes d'Ardèche

17 place Léopold Ollier

07140 LES VANS

Tél. 04 75 37 24 48

www.cevennes-ardeche.com

Les essentiels à visiter



Bois de Païolive
Gorges de l'Ardèche & le Pont d'Arc
Grotte Chauvet 2
Cascade du Ray Pic
Aven d'Orgnac
Mont Gerbier de Jonc



Les villages de Caractère

Jaujac



Labeaume



Naves



Banne



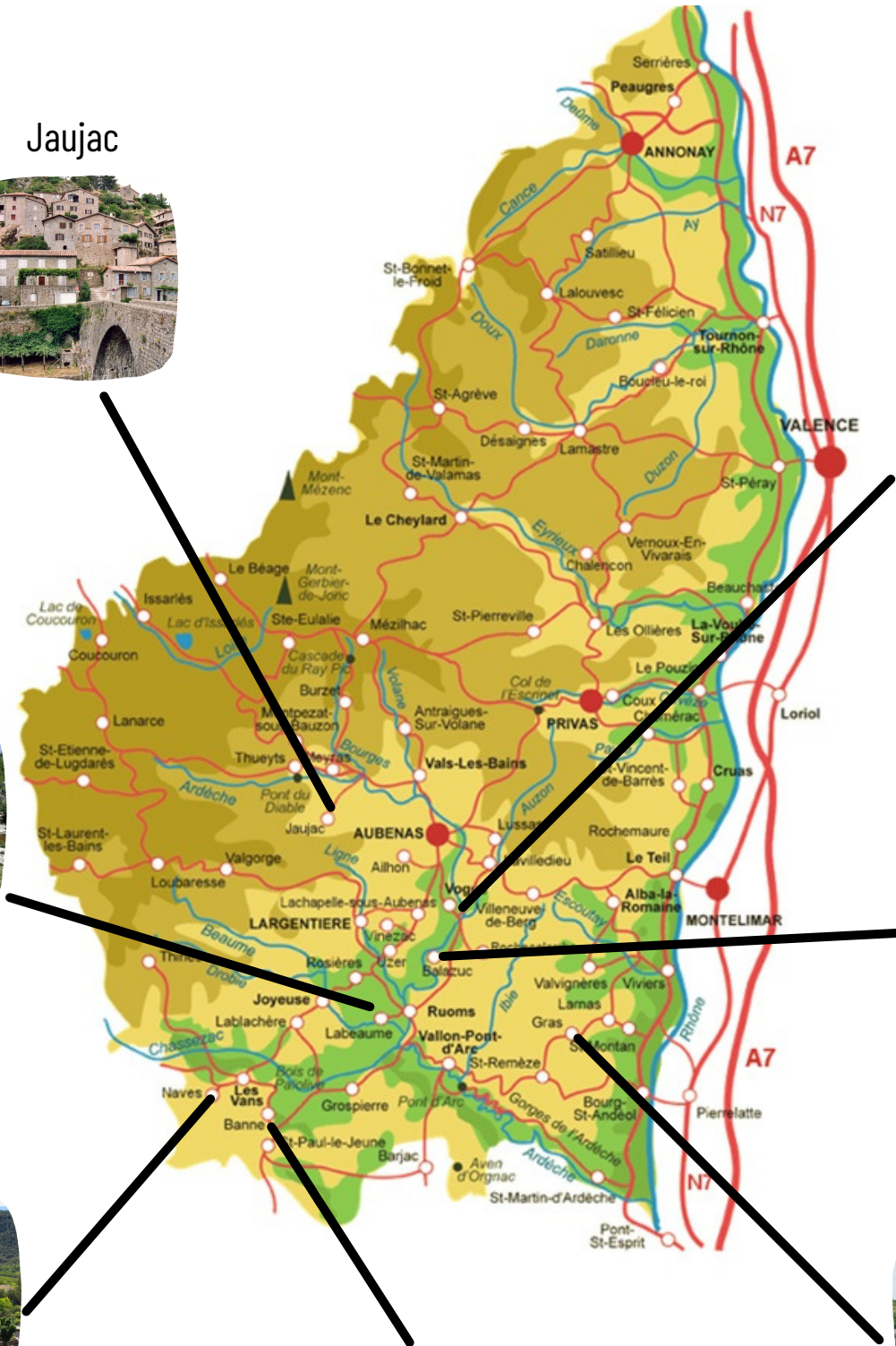
Vogüé



Balazuc



Saint Montan



Les marchés



Chaque matin, déambulez dans un marché en Ardèche où vous pourrez profiter du climat et de l'atmosphère locale.

Les producteurs locaux se font un plaisir de vous proposer des produits de saison, cultivés dans la région : huile d'olive, fromage de chèvre, confiture de châtaigne, miel, pain, vin...



Les marchés commencent vers 8 heures et se terminent vers 12 heures

Lundi : Vogüé (juin à août), Rosières

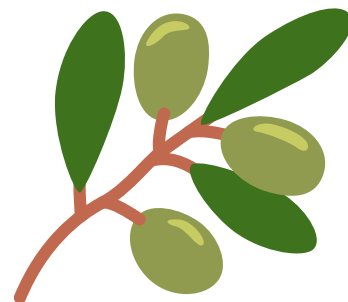
Mercredi : Joyeuse

Jeudi : Vallon Pont d'Arc

Vendredi : Ruoms, Barjac

Samedi : **Les Vans**, Aubenas

Dimanche : Vals Les Bains



Dès 19 heures, les marchés nocturnes vous accueillent pour des moments festifs : dégustation de produits locaux, concerts, balade dans la ville ...

Que le marché soit petit ou grand, vous éprouverez toujours un sentiment de bien-être en vous promenant au milieu des différents stands. Un lieu idéal pour partir à la recherche des petits présents que vous pourrez rapporter de votre séjour à vos proches.

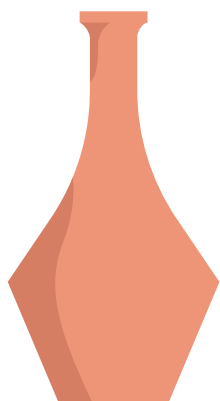
Lundi : Casteljau, Barjac

Mardi : Les Vans, Vallon Pont d'Arc

Mercredi : Aubenas, Ruoms

Jeudi : Vals Les Bains, Joyeuse, Rosières

Vendredi : Largentière



CARTE TOURISTIQUE 2019 Sud Ardèche

Sites partenaires

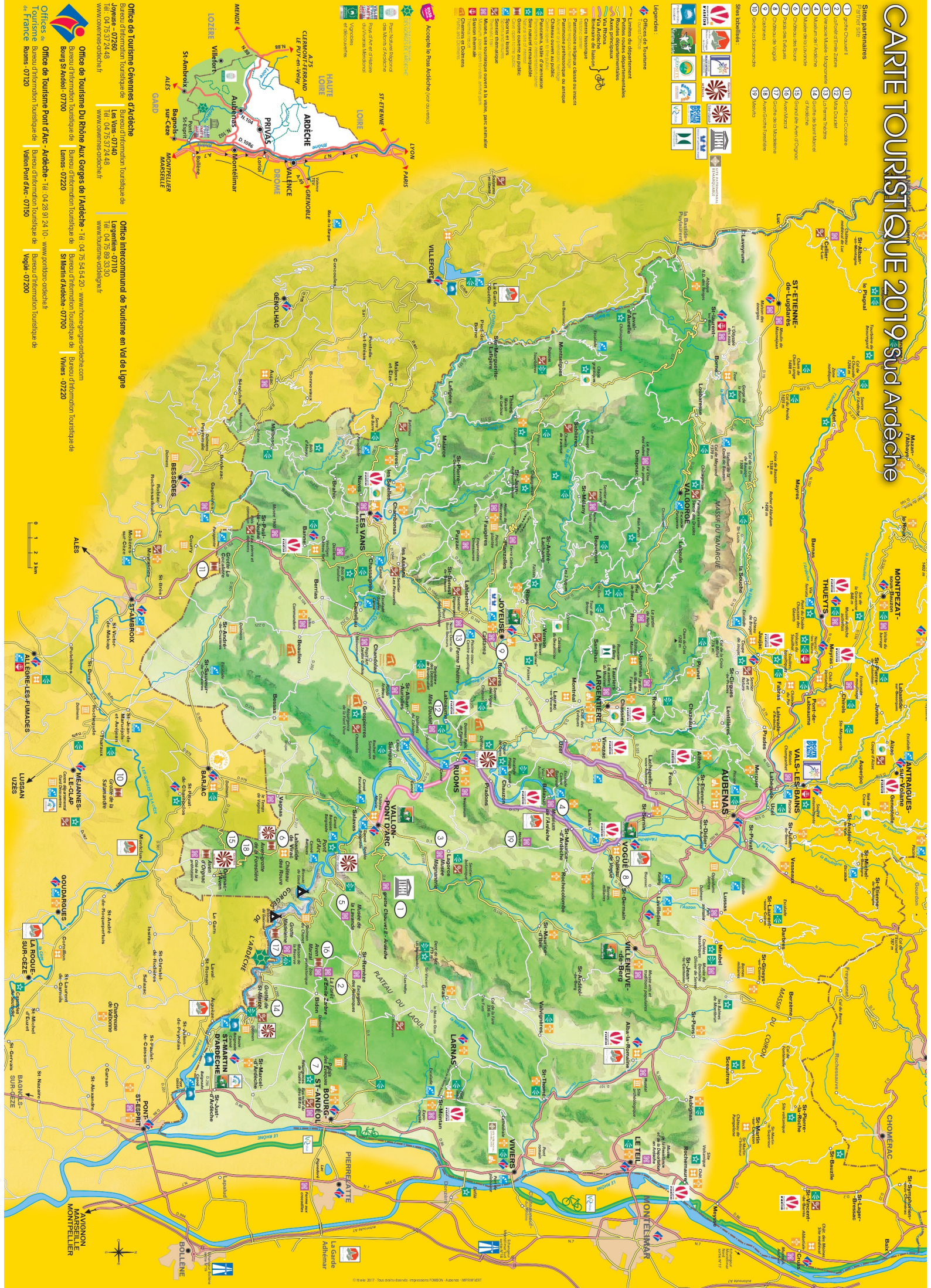
- 1 La Tour de Saint-Etienne
- 2 Le Collet de Saint-Etienne
- 3 Le Collet de Saint-Etienne
- 4 Le Collet de Saint-Etienne
- 5 Le Collet de Saint-Etienne
- 6 Le Collet de Saint-Etienne
- 7 Le Collet de Saint-Etienne
- 8 Le Collet de Saint-Etienne
- 9 Le Collet de Saint-Etienne
- 10 Le Collet de Saint-Etienne
- 11 Le Collet de Saint-Etienne
- 12 Le Collet de Saint-Etienne
- 13 Le Collet de Saint-Etienne
- 14 Le Collet de Saint-Etienne
- 15 Le Collet de Saint-Etienne
- 16 Le Collet de Saint-Etienne
- 17 Le Collet de Saint-Etienne
- 18 Le Collet de Saint-Etienne
- 19 Le Collet de Saint-Etienne
- 20 Le Collet de Saint-Etienne

Sites labellisés



Legendes :

- Office de Tourisme
- Front Office
- Lignes de département
- Routes départementales
- Axes nationaux
- Via Ardèche
- Riverie de l'Ardèche
- Centre touristique
- Parcours religieux classés ou inscrits
- Parcours pédestres ou aménagés
- Chaletou classé au public
- Parcours de randonnée pédestre
- Parcours de randonnée équestre
- Parcours de randonnée cyclable
- Parcours de randonnée en raquette
- Sports de nuit
- Sports de jour
- Sports de glace
- Sports de montagne
- Museums, centres d'interprétation ouverts à la vente, pour améliorer votre connaissance de l'histoire et du patrimoine du territoire
- Chambres et Hôtels
- Acceptés le Pays Ardèche (par un village)



Office de Tourisme Cévennes d'ardèche
 Bureau d'information touristique de
 Joyennes - 07260
 Tél. 04 75 37 24 48
 www.cevennes-culture.fr

Office de Tourisme Du Rhône Aux Gorges de l'ardèche
 Bureau d'information touristique de
 Bourg St-Amand - 07700
 www.tourisme-gorgesardèche.com
 Tél. 04 75 54 54 20

Office de Tourisme Pont d'Arc - Ardèche - Tél. 04 75 91 24 10
 Bureau d'information touristique de
 Vallon Pont d'Arc - 07150
 www.pontdarc-ardèche.fr
 Tél. 04 75 89 33 30

Office intercommunal de Tourisme en Vol de Ligne
 Lognon - 07110
 Tél. 04 75 89 33 30
 www.tourisme-voldeligne.fr

Bureau d'information touristique de
 St-Martin de Pardèche - 07200
 www.tourisme-gorgesardèche.com
 Tél. 04 75 54 54 20

Bureau d'information touristique de
 Vignes - 07220
 www.tourisme-gorgesardèche.com
 Tél. 04 75 54 54 20

Bureau d'information touristique de
 Montpezat - 07200
 www.tourisme-gorgesardèche.com
 Tél. 04 75 54 54 20

Bureau d'information touristique de
 St-Etienne-de-Lugdunum - 07200
 www.tourisme-gorgesardèche.com
 Tél. 04 75 54 54 20

Bureau d'information touristique de
 Ales - 07100
 www.tourisme-gorgesardèche.com
 Tél. 04 75 54 54 20

Bureau d'information touristique de
 Vallon-Pont-d'Arc - 07150
 www.tourisme-gorgesardèche.com
 Tél. 04 75 91 24 10

Bureau d'information touristique de
 St-Etienne-de-Lugdunum - 07200
 www.tourisme-gorgesardèche.com
 Tél. 04 75 54 54 20

Bureau d'information touristique de
 Ales - 07100
 www.tourisme-gorgesardèche.com
 Tél. 04 75 54 54 20

Office de Tourisme
 Bureau d'information touristique de
 Vallon-Pont-d'Arc - 07150
 Tél. 04 75 91 24 10
 www.pontdarc-ardèche.fr

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



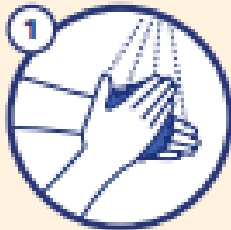
0 800 130 000
(appel gratuit)

*Le Manoir de
Champvert ...*

LES VANS

BIEN UTILISER SON MASQUE

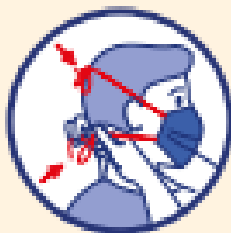
Comment mettre son masque



1 Bien se laver les mains



2 Mettre les élastiques derrière les oreilles



OU

Nouer les lacets derrière la tête et le cou



3 Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, et abaisser le masque en dessous du menton

Comment retirer son masque



1 Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques



2 Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter



OU

s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min



3 Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

(appel gratuit)

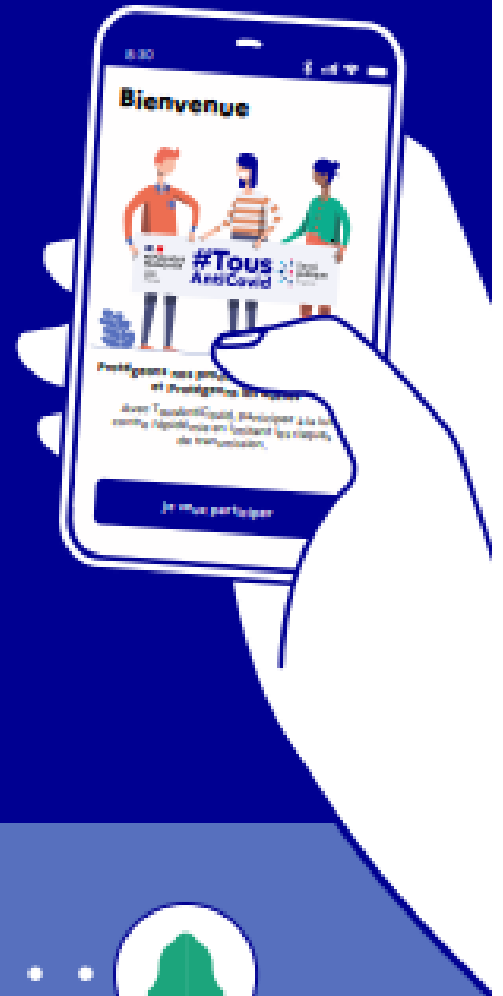
*Le Manoir de
Champvert ...*

LES VANS



Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes
en cas d'exposition à la Covid-19



J'active l'application
notamment dans les
lieux où la distanciation
sociale est difficile à
mettre en œuvre



Je suis alerté si j'ai eu un
contact à risque et j'alerte
les personnes qui ont été à
proximité ces derniers jours
si je suis diagnostiqué
comme un cas de COVID-19



Je m'informe sur
l'épidémie, je trouve
des conseils personnalisés
et la carte des laboratoires
de dépistage proches de
chez moi

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid

*Le Manoir de
Champvert ...*

LES VANS

CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation d'un séjour implique obligatoirement l'acceptation des conditions générales de vente par les parties contractantes et est soumise à l'acceptation du Manoir de Champvert.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

Toute réservation devient effective après réception du contrat dûment complété, signé et accompagné de l'acompte fixé à 30% du montant du séjour (ou à 100% si la réservation est faite moins de 30 jours avant l'arrivée) et après confirmation du propriétaire du Manoir de Champvert.

Une attestation envoyée par mail vous confirmera le solde restant dû (sauf modifications éventuelles après réception de votre contrat).

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, le Manoir de Champvert informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours

Le Manoir de Champvert est destiné à une clientèle familiale, seront donc traitées en priorité les réservations correspondant à ce critère.

Le Manoir de Champvert se réserve le droit de refuser toute réservation d'un client avec lequel existerait un litige antérieur.

REGLEMENT

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant votre arrivée sans qu'il soit envoyé de relance (paiement par virements bancaires, chèques vacances, chèque). Sur demande, vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois sans frais par virement bancaire. Pour toute réservation intervenant moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix devra être payée lors de la réservation. Sur place, paiements acceptés : espèce, chèques ou chèques vacances.

A défaut de paiement intégral 30 jours avant l'arrivée, et sans information écrite (mail ou courrier) de votre part, Le Manoir de Champvert se réserve le droit de considérer que la réservation est annulée. Les sommes versées à titre d'acompte restent acquises au Manoir de Champvert et le solde du séjour sera dû.

TARIF

Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution.

Le Manoir de Champvert se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve des disponibilités. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement Le Manoir de Champvert.

Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables entre elles.

Nos tarifs s'entendent TTC avec une TVA de 10% incluse applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

TAXES DE SEJOUR

Taxe de séjour pour les personnes de plus de 18 ans : 0.80€ par nuit et par personne.

ASSURANCE ANNULATION

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance personnelle annulation.

Cette assurance devra être souscrite simultanément à la réservation. Elle n'est pas remboursable en cas d'annulation. En cas d'annulation, vous devrez contacter l'assurance que vous avez contractée ou vous pouvez également contacter votre propre assurance afin d'obtenir un remboursement. Si vous ne souscrivez pas à une assurance annulation, pour toute annulation de séjour, l'acompte ainsi que les sommes versées reste acquis et le solde est dû au Manoir de Champvert. Aucun remboursement ne sera donc effectué par le Manoir de Champvert.

CONDITION DE MODIFICATIONS

Toute demande de modification de votre réservation doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve d'acceptation et de disponibilité.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit IMPÉRATIVEMENT être notifiée par écrit (par lettre avec accusé de réception) ou email pour être prise en compte. Aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour écourté par le locataire. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée à posteriori ou de départ anticipé. En cas de non présentation du client dans un délai de 24 heures à compter du début du séjour, Le Manoir de Champvert disposera automatiquement de l'hébergement concerné. Le solde du séjour sera dû en totalité au camping. En cas d'annulation du fait du Manoir de Champvert, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts. Bien que Le Manoir de Champvert mette tout en œuvre pour rendre votre séjour des plus agréables, il ne saurait être tenu responsable des suites d'événements extérieurs, ou conditions météorologiques, qui auraient pour conséquence de réduire voire d'annuler votre séjour.

VOTRE SÉJOUR

Pour tout départ retardé (après 09 heures), il vous sera facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

En cas de retard, le client doit obligatoirement en informer Le Manoir de Champvert.

Les arrivées se font jusqu'à 20 heures maximum. Après cet horaire, nous ne pourrions pas vous garantir l'accueil. Merci de contacter la responsable par téléphone (+33607531828) pour connaître les modalités d'accueil tardives ou savoir si vous devez attendre le lendemain pour intégrer votre location.

LOCATIONS

Jour d'arrivée et de départ en Basse saison et Moyenne saison :

Jour d'arrivée libre.

Jour d'arrivée et de départ en Haute saison : Location à la semaine.

-Du samedi au samedi pour toutes les locations (sauf "Chalets 4 personnes")

- Du dimanche au dimanche pour les "Chalets 4 personnes".

Un chèque de 350€ sera demandé le jour de l'arrivée pour la caution du ménage et de la location. Il sera rendu après l'état des lieux de votre location, déduction faite éventuellement du coût du matériel manquant, des dégradations ou dans le cas où la location n'aurait pas été nettoyée avant votre départ. Possibilité de souscrire au forfait ménage jusqu'à la veille de votre départ en basse saison. Le ménage fin de séjour est obligatoire en Juillet et Août (cf : page internet modalités d'accueil) À votre départ avant 09h, lorsque votre location sera nettoyée et débarrassée de tous bagages et objets personnels, un état des lieux sera réalisé avec la propriétaire des lieux.

En cas de départ sans vérification de la location par la propriétaire des lieux, notre équipe de ménage sera seul juge de l'état de propreté de la location. Si elle est rendue en bon état, le dépôt de garantie sera détruit. Un ménage complet par notre équipe de ménage est réalisé dans chaque location, avant votre arrivée. Vous aurez jusqu'au lendemain pour nous signaler l'état de propreté ainsi que tout objet manquant dans votre location suivant la liste d'inventaire. Passé ce délai, nous considérerons que l'hébergement vous a été confié propre et complet.

Les draps ne sont pas fournis. Sur réservation : location de draps 15€/lit. Si vous désirez changer vos draps en cours de séjour, ils vous seront à nouveau facturés. Le locataire autorise le loueur à effectuer tous travaux de maintenance nécessaires (intérieur et extérieur) même en son absence. Toute demande de changement de bouteille de gaz devra se faire en journée.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux doivent être à jour de vaccination et tatoués. Les animaux doivent être tenus en laisse obligatoirement. Le carnet de vaccination et le certificat antirabique sont obligatoires. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas acceptés. Il est strictement interdit de laisser les chiens seuls dans votre location. Les animaux ne doivent en aucun cas monter sur les literies et canapés.

VÉHICULE

Un seul véhicule est compris dans le prix de la location.

Si un véhicule supplémentaire, celui-ci doit être stationné sur le parking collectif à l'entrée.

ESPACE AQUATIQUE

Sont autorisés uniquement les boxers moulants et slip de bains pour les hommes, et pour les femmes un maillot de bain une ou deux pièces. Il est interdit de porter un short de bain et toute autre tenue intégrale. Sont autorisés les T-shirts anti UV pour les bébés. Les bouées, matelas et autres structures gonflables sont interdits (seules les bouées pour bébé sont autorisées). Les brassards pour les enfants ne sachant pas nager sont obligatoires. L'espace aquatique n'étant pas surveillé, les enfants sont sous la responsabilité des parents ou du représentant légal.

VISITEURS

Les visiteurs des locataires ont accès à la location mais n'ont pas accès à l'espace aquatique. Les visiteurs devront obligatoirement s'inscrire sur le registre à la réception, en notant leur horaire d'arrivée et leur horaire de départ. (la visite est limité à 3 heures.)

CAPACITÉ / SÉCURITÉ

Les locations sont loués pour un nombre de personnes indiqué. Par ailleurs un bébé est considéré comme une personne à part entière. Si le nombre de personne excède la capacité maximale de l'hébergement, la direction se réserve le droit de refuser l'accès pour des raisons de conformité et de sécurité. L'accès au Manoir de Champvert n'est autorisé qu'aux personnes dont le nom figure sur le contrat de location et sans dépasser la capacité. Le règlement intérieur sera à l'intérieure de chaque location.(livret d'accueil)

En cas de manquement grave aux dispositions du règlement intérieur et si le départ anticipé est rendu nécessaire, la totalité du séjour prévu restera due et acquise. En cas de litige, le Tribunal d'Instance est seul compétent. Pour des raisons de sécurité, les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront pas acceptés. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du Manoir de Champvert est tenue de respecter le règlement. En cas d'infraction, la direction ou son représentant se réserve le droit d'expulser sans préavis

PERTES / VOLS / DÉGRADATION

La responsabilité du Manoir de Champvert ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels tant dans les hébergements que sur le parking ou locaux communs. Nous vous conseillons de contacter votre compagnie d'assurance afin d'obtenir si nécessaire une extension de vos garanties personnelles. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Les usagers du Manoir de Champvert sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. De plus, chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté et à l'hygiène.

MEDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION

Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de saisir le centre de médiation Medicycs : www.medicycs.fr. - Il vous appartient de vous assurer pour couvrir les accidents ou incidents relevant de votre responsabilité civile.

DROIT APPLICABLE

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse du Manoir de Champvert, 51 route de Pailolve 07140 Les Vans (Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, 2,5 hectares, 10 locatifs, arrêté de classement 20/04/19 N°SIRET 80102112200016 APE 5520Z. »)

AUTRES

Photos et plans non contractuels, d'un chalet ou d'un gîte à l'autre, l'agencement, les plans, les couleurs etc peuvent être différents.

Aucun site internet n'est à l'abri d'erreur typographiques, défaut d'actualisation et information non complète. En cas de doute, sur un point essentiel dans le choix de vos vacances, il est conseillé d'appeler le Manoir de Champvert pour vérifier les informations du site internet. Veuillez-vous faire confirmer les prix à la réservation, seuls les prix mentionnés sur votre facture seront contractuels.